Un nouveau sondage révèle que les Canadiens se préparent à une saison des impôts imprévisible

La confusion qui règne autour des impôts nourrit un sentiment d'incertitude à l'approche de la date limite de production des déclarations : trois Canadiens sur dix (29 %) disent compter sur un remboursement d'impôt après une année financière difficile — mais 40 % déclarent n'avoir « aucune idée » s'ils devront payer de l'impôt ou s'ils recevront un remboursement.

- *50 % des Canadiens s'inquiètent à l'approche de la production de leur déclaration de revenues parce qu'ils craignent devoir de l'argent*
- *52 % affirment que leur situation financière ou professionnelle s'est dégradée en 2021*
- *34 % disent redouter cette saison fiscale plus que d'habitude*
- *20 % ont reçu des prestations gouvernementales liées à la COVID-19 en 2021*
- *56 % des Canadiens disent qu'ils ne sont pas certains de savoir comment maximiser leur remboursement d'impôt*

Calgary, AB, le 29 mars 2022 — Bien que la lumière commence à poindre au bout du tunnel, les Canadiens rapportent que 2021 a été une année difficile sur le plan des finances personnelles, et que les changements relatifs au revenu, à l'emploi et aux prestations liées à la COVID-19 nourrissent un sentiment de confusion et de crainte depuis que le compte à rebours pour produire leur déclaration est lancé. Une nouvelle étude commandée par H&R Block indique que de nombreux Canadiens considèrent cette saison des impôts comme totalement imprévisible; 40 % déclarant n'avoir « aucune idée » s'ils devront payer de l'impôt ou s'ils recevront un remboursement et un quart (26 %) disant ne pas avoir les moyens de payer des impôts cette année, le cas échéant.

L'étude met en lumière un certain nombre de préoccupations et d'incertitudes fiscales importantes pour les Canadiens en cette période de production des déclarations de revenus :

- 52 % des Canadiens ayant subi une baisse de revenu en 2021 ignorent de quelle façon cela affectera leur situation fiscale
- 49 % des personnes ayant demandé des prestations gouvernementales en raison de la pandémie sont incertains des conséquences fiscales
- 45 % des Canadiens ayant payés des frais liés au travail à domicile ne savent pas comment les déduire de leur revenu
- 41 % des Canadiens ayant reçu des prestations liées à la COVID-19 en 2020 ou en 2021 craignent de devoir en rembourser une partie

« Lorsqu'on se trouve devant plus de 400 déductions et crédits d'impôt possibles, jumelés à des circonstances financières changeantes amplifiées par la pandémie, il peut être déroutant et décourageant de produire sa déclaration, affirme Peter Bruno, président de H&R Block Canada. Toutefois, il est impératif que les contribuables ne passent pas à côté des nombreux avantages et crédits d'impôt auxquels ils ont droit, dont plusieurs sont nouveaux ou ont évolué depuis les années précédentes. Pour bon nombre d'entre eux, ce sont de bonnes nouvelles qui les aideront à maximiser leur remboursement ou à payer moins d'impôt. Par exemple, profiter pleinement de l'Allocation canadienne pour les travailleurs, comprendre les changements

apportés à l'Incitatif à agir pour le climat et les déductions pour les frais de bureau à domicile et s'assurer que le crédit pour la TPS/TVH n'est pas touché. »

Plus de la moitié des Canadiens (52 %), soit un peu plus que l'année précédente (50 %), rapportent que l'année 2021 a entraîné des répercussions sur leur emploi ou leur situation financière.

- 20 % des répondants ont déclaré avoir reçu des prestations d'urgence gouvernementales en raison de la COVID-19, et 14 % de cette proportion ont reçu la Prestation canadienne de la relance économique – anciennement la Prestation canadienne d'urgence (PCU)
- 19 % ont subi une baisse de revenu
- 18 % ont dû faire du télétravail
- 16 % disent avoir été obligés de puiser dans leurs économies pour couvrir leurs dépenses
- 5 % ont perdu leur emploi, et la même proportion des répondants ont accepté un emploi parallèle ou effectué de petits boulots pour augmenter leur revenu

À l'inverse, 43 % des Canadiens rapportent que la pandémie n'a eu aucune incidence sur leur situation financière, et une personne sur dix (10 %) affirme que son revenu a augmenté en 2021. Environ le tiers (29 %) des Canadiens disent qu'ils comptent sur un remboursement d'impôt pour se remettre d'une année financière difficile ou pour garder la tête hors de l'eau. Par ailleurs, 51 % ont répondu qu'ils seraient heureux d'avoir un peu d'argent supplémentaire, mais que cela n'était pas essentiel.

Lorsqu'il est question de la façon d'utiliser leur remboursement d'impôt, les Canadiens adoptent une approche prudente et pragmatique. Trois Canadiens sur cinq (58 %) utiliseraient leur remboursement pour payer des dettes, des factures ou des produits essentiels, notamment :

- Rembourser le solde d'une carte de crédit (30 %)
- Régler des factures (27 %)
- Acheter des produits essentiels (25 %)
- Cotiser à un REER, à un REEE ou à un CELI (19 %)

Seulement 11 % des répondants s'offriraient ou offriraient à des membres de leur famille quelque chose de spécial, et 12 % l'utiliseraient pour se payer des vacances.

« La réalité, c'est qu'il n'existe pas d'approche universelle en matière de déclaration de revenus, ajoute Bruno. Ce qui est important, c'est que les Canadiens fassent appel à une expertise fiscale s'ils ne sont pas certains de connaître tous les avantages et crédits auxquels ils ont droit. Et qu'ils fassent leur déclaration avant la date limite pour éviter l'interruption des versements de leurs prestations. Il y a de nombreux avantages à produire sa déclaration de revenus le plus tôt possible, notamment l'accès plus rapide à son remboursement. Pour ceux qui doivent de l'argent, le temps leur donnera la flexibilité d'évaluer leurs options de remboursement. »

###

À propos du sondage
Le sondage en ligne a été commandé par H&R Block et mené par le Forum Angus Reid du 25 au 28 février 2022 auprès d'un échantillon représentatif à l'échelle nationale de 1518 Canadiens membres du Forum Angus Reid en ligne, équilibré et pondéré selon l'âge, le sexe, la région et le niveau d'éducation. À des fins de comparaison seulement, des échantillons de cette taille comporteraient une marge d'erreur de +/- 2,5 points de pourcentage, 19 fois sur 20. Le sondage a été effectué en anglais et en français.

À propos de H&R Block
Depuis plus de 55 ans, H&R Block Canada est le chef de file en matière de fiscalité au Canada, comptant plus de 1100 bureaux à travers le Canada et proposant un logiciel d'impôt gratuit. Le programme de formation complet de H&R Block, l'Académie fiscale, forme des experts et les aide à mettre à jour en continu leurs compétences. Pour en savoir plus, visitez www.hrblock.ca ou 1-800-HRBLOCK.

Pour de plus amples renseignements
Amanda Federchuk
Ketchum
416 355-0517
amanda.federchuk@ketchum.com